

A. LEGOYT

## **De certaines immunités biostatiques de la race juive en Europe**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 10 (1869), p. 81-98

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1869\\_\\_10\\_\\_81\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1869__10__81_0)

© Société de statistique de Paris, 1869, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.



### I.

#### *De certaines immunités biostatiques de la race juive en Europe<sup>1</sup>.*

L'histoire des juifs est, sous plus d'un rapport, un des grands épisodes de l'histoire de la civilisation moderne. Leur lutte obstinée et définitivement victorieuse contre d'implacables persécutions, motivées à la fois par des haines religieuses et le désir de s'approprier leurs immenses richesses mobilières; — leur force d'expansion, *d'irradiation*, qui les a fait émigrer dans toutes les parties du monde connu; — la concentration entre leurs mains, dès les temps les plus reculés, d'une grande partie du commerce international, par le triple fait: d'abord d'une admirable aptitude spéciale, puis de saines notions sur la puissance du crédit, alors que la thésaurisation, l'enfouissement improductif constituait le seul moyen d'épargne, enfin, de leur exclusion, par la loi du pays qui consentait à les recevoir, de toutes les autres branches de l'activité humaine; — le maintien intact de leur foi religieuse contre d'incessantes tentatives de prosélytisme, trop souvent armées du bras séculier; — le maintien non moins persévérant, sur la terre de l'exil, des mœurs, des usages, des traditions de la patrie primitive; — leur refus persistant de se mêler aux races qui les entourent; — enfin, une certaine vitalité énergique, supérieure à celle de ces races, et que les recherches anthropologiques modernes attribuent à une sorte de force congénitale, qui leur assurerait notamment le privilège de l'acclimatement sur tous les points du globe. — Tels sont les traits principaux sous lesquels se révèle à l'observateur, au philosophe, à l'historien, ce peuple étrange, vivace, véritablement armé pour la lutte et organisé pour le succès, rêvant sans relâche, malgré d'interminables épreuves, de mystérieuses et hautes destinées, qui justifieraient enfin sa prétention d'avoir été et d'être encore le *peuple de Dieu*.

Nous ne voulons étudier ici qu'un seul des problèmes que soulève son continuels accroissement dans les temps modernes et particulièrement en Europe, problème

---

1. Nous avons déjà publié dans ce recueil (1865, n<sup>os</sup> de juillet et d'août) un travail ayant pour titre: *Vitalité de la race juive*.

Ce travail contient le résultat de nos premières recherches sur certains phénomènes que la race juive présente, au point de vue biostatique, et que mettent en lumière les recensements officiels et les relevés de l'état civil.

Le domaine de ces recherches s'étant très-sensiblement étendu depuis, nous avons cru devoir refondre notre premier mémoire et en écrire un second sous le titre qu'on vient de lire.

modeste en apparence et qui, cependant, est un des plus intéressants que puissent offrir les études ethniques : c'est précisément cette vitalité, cette force congénitale, ce *vis durans* qui lui assure, dans tous les phénomènes de biologie, des avantages manifestes sur les populations autochtones, probablement en le préservant des influences dangereuses qui se rattachent au climat, au sol, aux conditions hygiéniques et morales des pays où il vit.

Les renseignements dignes de foi sur ce point deviennent de plus en plus rares, et bientôt, par suite de l'admission progressive des juifs au bénéfice de l'égalité civile dans tous les États de l'Europe, ils seront confondus par les statistiques officielles dans l'ensemble de la population. A partir de ce moment, auquel nous touchons, les remarquables particularités de cette race vraiment privilégiée cesseront de pouvoir être constatées, et la science ethnique perdra un de ses sujets d'étude les plus intéressants.

### I. Du cosmopolitisme de la race juive.

La dispersion des juifs est considérée, dans le monde chrétien, comme un effet de la réprobation divine, réprobation motivée par leur refus de reconnaître le Messie dans le Christ. Le peu de fondement de cette croyance légendaire est surabondamment démontré par un fait incontestable, c'est que leurs émigrations sont antérieures à la naissance du Christ. Longtemps, en effet, avant la chute de Jérusalem, on peut dire qu'ils étaient répandus dans le monde entier. On les trouvait notamment en nombre considérable dans la Médie, chez les Parthes, et dans toute la partie de l'Asie alors connue. Beaucoup vivaient en Babylonic, d'où ils furent ramenés par Zorobabel, au temps de Cyrus. Alexandre le Grand établit une colonie juive à Alexandrie. Les juifs grecs se multiplièrent si rapidement dans cette partie du monde, qu'Onias dut faire construire un temple à Héliopolis sur le modèle de celui de Jérusalem. Toutefois, Jérusalem était toujours, pour les Juifs, dans quelque partie du monde qu'ils fussent établis, la patrie absente, vers laquelle se reportaient sans cesse leurs pensées, leurs vœux, leurs plus ardentes aspirations.

Leur influence politique et morale s'était assez développée dans le monde romain, pour qu'ils fussent l'objet d'une surveillance particulière du gouvernement impérial. Leur nombre était, d'ailleurs, considérable en Judée, où on les évaluait à 5 ou 6 millions. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que Jérusalem ait soutenu une lutte si prolongée contre les Romains, et que, notamment, les armées juives aient perdu, dans la guerre contre Titus, 1 million d'hommes d'après l'historien Josèphe, et 600,000 d'après Tacite.

Au moyen âge, les juifs, obéissant toujours à ce besoin de dissémination, d'ubiquité qui semble être la loi de leur race, et qu'une légende populaire a immortalisé, se répandent dans le nord et le midi de l'Europe.

Accueillis favorablement en Pologne, ils y fondent leurs plus importantes colonies. L'Espagne, surtout pendant la domination des Maures, et le Portugal leur offrent également un asile longtemps respecté et dont ils s'empressent de profiter. Toutefois, sous la fanatique dynastie des Almohades, vers le milieu du douzième siècle, les juifs eurent à subir une violente persécution, et furent obligés, comme les chrétiens, ou de fuir ou de se cacher pour exercer leur culte.

Vers la fin du onzième et pendant le douzième siècle, les croisades furent le signal de véritables massacres de juifs.

C'est surtout du quinzième au seizième siècle que le vent de la persécution se déchaîne sur eux et que commence, entre les victimes et les bourreaux, une lutte qui est un des spectacles les plus navrants que nous offre l'histoire, et une des plus tristes manifestations de cette folie homicide à laquelle conduit inévitablement l'intolérance religieuse. Des populations paisibles, laborieuses, vouées aux travaux féconds du commerce dans son sens le plus étendu, ou à l'exercice des professions les plus libérales, qui enrichissaient ou honoraient le pays d'adoption, sont chassées, dépouillées ou égorgées, le plus grand nombre parce qu'elles ont voulu défendre, contre la rapacité des gouvernements, le fruit de leur travail et de leurs économies.

Quoique frappés et poursuivis à peu près sur toute la surface de l'Europe, mais particulièrement en Espagne et en Portugal, les juifs résistent et parviennent à lasser la persécution. Sans doute, les supplices, la misère, le désespoir les ont décimés, mais ils n'ont pas disparu, et dès que l'horizon s'éclaircit un peu pour eux, en vertu de cette vitalité persistante que nous avons signalée, de cette puissance de reproduction que nous mettrons en lumière, ils reviennent prendre la place, toujours considérable, qui leur est réservée dans les travaux de l'activité humaine.

Les renseignements qui suivent et que nous avons puisés aux sources les plus sûres, nous ont permis d'établir, officiellement pour la plus grande partie de l'Europe, approximativement pour les autres parties du monde, ce que nous appellerons la répartition géographique de *l'israélitisme*.

ASIE. — Nous ouvrons cette monographie par le pays qui fut leur berceau, la Palestine. D'après une communication d'un membre de la Société des missions écossaises, M. Mheyne, on ne compterait aujourd'hui que 15,000 juifs au plus dans l'ancienne Judée, et presque tous se trouveraient dans les quatre villes saintes : Jérusalem, Tibéria, Hébron et Safet. Un petit nombre vit, en outre, dans les villes riveraines de la mer : Jaffa, Haïfa, Acre, Tyr et Sidon. Les juifs de la Palestine, d'après le même auteur, subsisteraient à peu près exclusivement du produit de quêtes faites annuellement parmi leurs coreligionnaires plus heureux des autres pays. — Quelques voyageurs évaluent à 80,000 le nombre de ceux qui vivraient dans les autres possessions turques ou placées sous la suzeraineté turque en Asie (île de Chypre, Arménie et Kurdistan, Arabie et Syrie). Mais ce chiffre est très-probablement de beaucoup inférieur à la vérité, puisque, d'après le missionnaire anglais Sterne, qui visita l'Émen en 1856, on en aurait compté 200,000 dans cette partie de l'Arabie. D'un autre côté, si l'on songe que Canaa, capitale d'un petit royaume du même nom, de 3 millions d'âmes environ, dans l'Émen, compte, d'après les meilleures autorités, 18,000 juifs sur 400,000 habitants, on est plus près de la vérité en évaluant la population juive de cette partie de l'Asie à un demi-million.

On ne connaît pas le nombre des juifs établis dans les Indes orientales; mais leur présence y a été fréquemment constatée par les voyageurs et les missionnaires protestants. La société anglaise pour la *conversion des juifs* a publié des notices pleines d'intérêt sur certaines communautés juives établies, depuis des siècles, dans l'intérieur du pays. D'après un extrait du journal *The Times of India*, inscrit au *Moniteur* du 21 janvier 1865, les juifs figuraient pour 2,872 dans un dénombrement récent de la population de la ville de Bombay.

Nous avons sous les yeux un document de même nature, mais beaucoup plus intéressant, sur les résultats d'un recensement opéré en 1866 dans la ville de Calcutta. (*Census Report of Calcutta, 1866.*)

Ce recensement attribue aux juifs 681 habitants (sur 354,874), dont 468 adultes (240 hommes et 228 femmes), et 213 enfants de moins de 10 ans (111 garçons et 102 filles).

Le rapport sexuel qui, pour la ville entière, est de 145.41 hommes pour 100 femmes, ne s'élève, en ce qui concerne les juifs, qu'à 106.36, proportion qui se rapproche assez sensiblement de celle que l'on constate en Europe, et qui, à ce point de vue, peut être considérée comme à peu près normale.

Le rapport des enfants de moins de 10 ans à la population adulte, qui est de 21.77 pour la ville entière, s'élève à 45.51 pour les juifs, ce qui semble indiquer qu'ils conservent un plus grand nombre d'enfants que les autres races, même à fécondité très-inégale.

Mais il est remarquable que, pendant que toutes ces races ont un plus grand nombre de décès que de naissances, et ne s'accroissent, par conséquent, que par le fait de l'immigration, les juifs se perpétuent par le seul excédant des naissances sur les décès. C'est ce qu'indique le tableau ci-après du relevé de l'état civil pour 1866. Ce relevé ne s'applique, il est vrai, qu'aux naissances et décès *enregistrés*; mais il n'y a aucune raison de croire que les naissances et décès (en petit nombre) qui ont échappé à l'enregistrement, présentent des proportions différentes:

	Naissances.	Décès.	Mortalité pour 100 habitants.
Chrétiens . . . . .	796	1,257	5.19
Musulmans . . . . .	1,501	6,612	6.41
Hindous . . . . .	3,631	15,343	5.83
Juifs . . . . .	8	7	1.46
Persans . . . . .	1	1	0.88
Chinois . . . . .	6	13	3.89

M. Tait, dans un mémoire sur la mortalité des Eurasiens (descendants des Européens mariés à des femmes indigènes), lu récemment à la Société de statistique de Londres, place les juifs en tête des peuples qui ont colonisé l'Inde les premiers. (*Journal de la Société*, n° de septembre 1864.)

On manque de renseignements précis sur leur présence en Chine, bien qu'en 1866 un savant sinologue anglais ait entrepris de démontrer qu'il existe, dans l'empire chinois, une province tout entière habitée par les juifs depuis une haute antiquité.

**AFRIQUE.** — Tout le monde sait qu'ils habitent en nombre considérable la région qui s'étend depuis la côte occidentale du Maroc jusqu'au delà de l'Égypte dans la direction de l'Est, et surtout l'Abyssinie. Ils ne résident pas seulement dans les grandes villes du littoral de la Méditerranée, mais encore dans les localités importantes de l'intérieur. On les rencontre même sur l'Atlas, mêlés aux Berbères (habitants primitifs du pays, refoulés dans les montagnes par les Arabes). On évalue à 340,000 les juifs du Maroc, dont 15,000 à Maroc, 12,000 à Fez, autant à Mequinez (un des principaux foyers du Talmudisme), 2,000 à Tanger, 4,200 à Tétuan, 5,000 à Mogador, 7,000 à Robat, 3,000 à Saffi, 1,200 à Azamor, autant à El-Araïsch, 1,000 à Mazagran, etc.

Les derniers recensements portent à 80,000, en chiffre rond, le nombre des juifs en Algérie.

Tripoli en compte 160,000; l'Égypte, 7,000, non compris les membres d'une communauté de 600 familles établie sur la petite île de Gerbot à la côte tunisienne, dans le golfe de Cabès.

Des juifs disséminés dans le sud de l'Afrique, au delà de l'Atlas et des monts Abyssiniens, on ne sait quelque chose qu'en ce qui concerne ceux de Tombouctou et d'Abyssinie, et encore est-il probable que les juifs de ce dernier pays ne sont, pour la plupart, que des Éthiopiens judaïsants.

Océanie. — Les recensements les plus récents des colonies australiennes indiquent que la race juive n'est pas restée étrangère au mouvement d'émigration qui les enrichit sans relâche.

AMÉRIQUE. — On n'a que des données incertaines sur l'importance de la colonie juive dans l'Amérique du Nord. Un écrivain du *North American Review* (avril 1845) estime à 35,000 les israélites établis aux États-Unis, et à 40,000 ceux qui habitent le reste de l'Amérique du Nord. D'après le recensement de 1850, sur 38,061 édifices religieux, ils ne possédaient que 30 synagogues pouvant suffire aux besoins d'une population de 15,175 personnes, dont 5,000 dans l'État de New-York; 3,175 dans la Pensylvanie; 2,400 dans la Caroline du Sud; 1,300 dans l'Ohio; 600 dans la Virginie, la Louisiane et le Kentucky; 400 dans le Missouri, etc. Mais cette approximation passe pour être de beaucoup inférieure à la vérité. Et, en effet, dix années après seulement, le recensement de 1860 leur attribue 170 synagogues pouvant suffire aux besoins religieux d'environ 200,000 personnes.

On sait qu'en 1639, David Nassi, juif du rite portugais, reçut de la compagnie orientale hollandaise la permission de fonder à Cayenne une colonie où régnerait une entière liberté civile et religieuse. A la conquête de cette possession par les Français, sous Louis XIV, le roi fit chasser la colonie, qui alla s'établir à Surinam, où elle existe encore.

Les juifs sont nombreux à la Jamaïque, et y jouissent, comme dans les Antilles hollandaises, des mêmes droits civils et politiques que les chrétiens.

EUROPE. — Depuis quelques années les dénombrements périodiques de la population des principaux États de l'Europe font connaître les divers cultes qu'elle professe. Nous savons donc très-exactement l'importance numérique des juifs dans cette partie du monde. Voici des renseignements précis sur ce point (par ordre alphabétique de pays) :

*Allemagne* (moins la Prusse et l'Autriche). — Dans le duché de Bade, on comptait, sur 1,000 habitants, 16 israélites en 1821, et 17.6 en 1861. — En Bavière, sur 1,000 habitants, 15 étaient israélites en 1818, et 13 seulement en 1852. — Dans la principauté de Birkenfeld, la proportion est de 23 (sans changement) en 1843 et 1853; — dans le duché de Brunswick, de 3.94 en 1858; — dans le Hanovre, de 7 en 1833, de 6.4 en 1861; — dans la principauté de Hesse, de 25 en 1852 et 1855; — dans le Mecklembourg-Schwérin, de 6 en 1856; — dans le Mecklembourg-Strélitz, de 6.79; — dans le duché d'Oldenbourg, de 5 en 1858; — en Saxe, de 0.53 en 1834, et 0.67 en 1858; — dans Saxe-Weimar, de 3 en 1843; — dans le Wurtemberg, de 7 en 1846 et 1858.

Si l'on tient compte, non plus du rapport proportionnel des cultes entre eux à

diversés époques, mais de l'accroissement des habitants appartenant à chacun d'eux, on constate, à peu près généralement, un mouvement progressif très-marqué des juifs.

*Autriche.* — Sur 1,000 habitants, en 1857, 30.7 appartenait au culte israélite.

*Belgique.* — Dans ce pays, le rapport était de 0.3 israélite en 1847; le recensement par culte n'a pas été renouvelé depuis.

*France.* — Voici, d'après les recensements de 1851, 1861 et 1866, le mouvement d'accroissement de la population juive dans notre pays :

Années.	Population		Rapport p. 1000 <sup>1</sup> de la population juive au total des habitants.
	juive.	totale.	
1851 . . . . .	73,975	35,783,170	0.19
1861 . . . . .	79,964	37,386,313	0.21
1866 . . . . .	88,540	37,751,857	0.23

En France, sur 1,000 habitants, 2 en 1851, 2.2 en 1861, et 2.3 en 1866, appartenait au culte israélite. Les départements où, en 1861, le rapport moyen était dépassé, sont les suivants : Bas-Rhin, 36.3; Haut-Rhin, 27.3; Meurthe, 11.9; Moselle, 10.2; Seine, 7.8; Bouches-du-Rhône, 5; Vosges, 3.4; Gironde, 3.4; Doubs, 2.9; Vaucluse, 2.3. On voit que le nombre des israélites n'a quelque importance que dans l'Alsace et la Lorraine. Beaucoup habitent, en outre, nos principales places commerciales, comme Paris, Bordeaux et Marseille. Il est cinq départements où il n'en a pas été recensé un seul (Ariège, Haute-Loire, Lozère, Haute-Savoie); et 27, où leur rapport à la population n'atteint pas 1 sur 10,000 habitants.

*Hollande.* — Le rapport des juifs à la population (1,000) est resté à peu de chose près identique en 1830, en 1850 et en 1859 (19, 19, 19.1).

*Italie.* — a) États romains. Le nombre des israélites dans les anciens États pontificaux n'est pas connu; on l'évalue à 16,000, soit 3.8 p. 1,000. D'après un recensement opéré en 1863, il s'en trouvait 4,490 dans le Ghetto, et seulement 3,800 en 1842 (Ristori). Ces 4,490 israélites se répartissaient ainsi qu'il suit, par âge et par état civil.

**I. Age (chiffres absolus).**

Sexes.	De 0	De 8	De 15	De 22	De 31	De 41	De 51	De 61	De 71	De 81 ans	Total égal.
	à 7 ans.	à 14 ans.	à 21 ans.	à 30 ans.	à 40 ans.	à 50 ans.	à 60 ans.	à 70 ans.	à 80 ans.	et au-dessus.	
Masculin . . . . .	412	401	298	305	342	205	162	95	22	8	2,250
Féminin . . . . .	430	277	346	308	331	197	208	90	50	3	2,240
<b>Total . . . . .</b>	<b>842</b>	<b>678</b>	<b>644</b>	<b>613</b>	<b>673</b>	<b>402</b>	<b>370</b>	<b>185</b>	<b>72</b>	<b>11</b>	<b>4,490</b>

1. Nous croyons que ces résultats ne sont pas l'expression de la vérité et que beaucoup d'israélites français ont le tort de dissimuler leur culte aux agents du recensement. Cette dissimulation peut avoir des conséquences regrettables, d'abord par ce fait que le gouvernement, ignorant leur nombre véritable, ne peut donner une complète satisfaction à leurs besoins religieux; puis, parce que certaines données statistiques officielles rapprochées d'un nombre d'habitants incomplet peuvent conduire à des rapports inexacts et fâcheux. Citons un exemple sur ce dernier point. D'après un relevé opéré pour les douze années de la période 1852-1863, on trouve une moyenne annuelle de 171 israélites détenus, après condamnation, dans nos établissements pénitentiaires. Ce nombre, rapproché du chiffre de la population israélite française, tel qu'il résulte du recensement de 1861, donne un rapport de 2.14 condamnés pour 1,000 habitants. Or, ce rapport n'est que de 0.98 pour l'ensemble de la population. Que l'on suppose un nombre triple d'israélites (et nous ne sommes peut-être pas loin de la vérité), le rapport descend à 0.71.

Ces âges, dont le classement par sexe (s'il est exact) présente de fortes anomalies, particulièrement de 8 à 21 ans, de 51 à 60 et de 71 à 80, s'établissent ainsi qu'il suit, si on réduit à 1,000 la population sur laquelle on opère :

De 0 à 7 ans.	De 8 à 14 ans.	De 15 à 21 ans.	De 22 à 30 ans.	De 31 à 40 ans.	De 41 à 50 ans.	De 51 à 60 ans.	De 61 à 70 ans.	De 71 à 80 ans.	De 81 et au-dessus.	Total.
188	151	143	136	151	89	82	41	16	3	1,000

### II. État civil.

Sexes.	Enfants.	Célibataires.	Mariés.	Veufs.	Total.
Masculin . . . . .	793	547	814	96	2,250
Féminin . . . . .	727	511	814	188	2,240
Total . . . . .	1,520	1,058	1,628	284	4,490
Pour 1,000	339	235	363	63	1,000

Enfin le sexe masculin l'emportait sur le sexe féminin dans le rapport de 100.45 hommes pour 100 femmes.

Nous regrettons de ne pouvoir comparer les nombres et rapports qui précèdent avec les mêmes documents pour la population de la ville entière.

b) Ancien royaume de Naples, 2,000 (évaluation), ou 0.23 p. 1,000 habitants.

c) Ancien duché de Toscane, 7,269 en 1861, ou 4 p. 1,000.

Un dénombrement spécial, effectué en 1861, dans l'ancien duché de Toscane, a mis en lumière les faits ci-après sur la population juive comparée à la population générale. Pour 1,000 habitants on comptait, parmi les juifs, 297, et dans la population générale 301 enfants; 274 et 292 adultes célibataires; 350 et 344 mariés; 79 et 63 veufs des deux sexes. Ainsi les juifs avaient moins d'enfants, moins d'adultes célibataires et plus de mariés et de veufs. La famille juive ne comprenait, en moyenne, que 5.02, et la famille catholique 5.45 enfants.

d) Ancien duché de Modène, 2,669 en 1861, ou 4.40 p. 1,000.

e) Anciens États sardes, 6,799 en 1858, ou 1.64 p. 1,000.

On ne sait rien sur le nombre des juifs dans l'ancien duché de Parme et à San-Marino.

*Prusse.* — C'est le pays où le mouvement de la population juive est étudié avec le plus de soin et depuis le plus grand nombre d'années. Nous croyons donc devoir résumer des documents officiels sur ce point :

Années.	Nombre des juifs.	Accroissement		Accroissement p. 100 de la population totale de la Prusse.
		absolu.	p. 100.	
1816 . . . . .	123,981	»	»	»
1825 . . . . .	153,688	29,707	24.02	18.78
1834 . . . . .	176,460	22,772	14.82	10.22
1843 . . . . .	206,527	30,067	17.04	14.52
1846 . . . . .	214,857	8,330	4.03	4.15
1849 . . . . .	218,998	4,141	1.84	1.35
1852 . . . . .	226,868	7,870	3.59	3.70
1855 . . . . .	234,248	7,380	3.25	1.58
1858 . . . . .	242,416	8,168	3.48	3.12
1861 . . . . .	253,457	11,041	4.55	4.23
1864 . . . . .	262,001	8,544	3.36	4.13

On voit que, sauf de 1849 à 1852, et de 1861 à 1864, l'accroissement de la population juive a toujours été supérieur à celui de la population générale. La différence est surtout sensible pour les quatre premiers recensements.



Si l'on recherche dans quelle proportion l'excédant des naissances sur les décès et des immigrations sur les émigrations a contribué à l'accroissement des deux populations, on trouve, d'abord pour la période 1816-1846, pendant laquelle les émigrations ont été peu sensibles, les résultats ci-après :

	Population générale. Accroissement		Population juive. Accroissement	
	total.	p. 100.	total.	p. 100.
Par l'excédant des naissances . . . . .	4,667,107	45.16	78,875	63.65
— des immigrations. . . . .	1,125,838	10.97	12,061	9.73
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>5,792,945</b>	<b>56.13</b>	<b>90,936</b>	<b>73.38</b>

Ainsi, c'est surtout par l'excédant des naissances sur les décès que la population juive s'est accrue plus rapidement dans cette période que la population générale.

De 1845 à 1858, la situation se modifie en ce qui concerne le mouvement extérieur (entrées et sorties) des deux populations, l'émigration étant devenue plus considérable que l'immigration. D'un autre côté, le royaume s'est accru du Hohenzollern et du territoire de Jahde. En tenant compte de ces divers éléments, on trouve les résultats ci-après sur l'accroissement respectif des deux populations :

	Population générale. Accroissement		Population juive. Accroissement	
	total.	p. 100.	total.	p. 100.
Par les annexions. . . . .	66,261	0.41	»	»
Par l'excédant des naissances . . . . .	1,826,204	11.33	41,480	19.30
A déduire : excédant de l'émigration. .	265,490	1.64	13,921	6.48

Deux faits importants ressortent de ce tableau : le premier, que la population juive a conservé l'avantage en ce qui concerne l'accroissement par l'excédant des naissances; le second, qu'elle a fourni au mouvement d'émigration un plus fort contingent que la population générale. Ajoutons que, de 1859 à 1866, les juifs ont continué à s'accroître plus rapidement que la population générale par l'excédant des naissances.

A l'occasion des recensements de la population, on recueille, en Prusse, des renseignements distincts sur le sexe, l'état civil, l'âge et les professions des juifs. En voici l'analyse pour l'année 1861, les mêmes documents n'ayant point été recueillis ou publiés pour 1864.

Le classement par âge des juifs et de la population générale est indiqué par le tableau ci-après :

Ages.	Population générale, moins l'armée.			Population juive, moins l'armée.		
	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Total.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Total.
	De 0 à 14 ans . . . . .	355	340	347	372	360
De 14 à 60 ans . . . . .	585	596	591	559	578	568
Au-dessus . . . . .	60	64	62	69	62	66
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>	<b>1,000</b>

D'après ces documents, les juifs auraient plus d'enfants, moins d'adultes, mais plus de vieillards que la population générale. — Le rapport des deux sexes est, chez eux, de 103.37 femmes pour 100 hommes; dans la population générale, de 100.72; la différence est assez sensible. Considérés au point de vue de l'état civil, les juifs ne compteraient que 310 mariés pour 1,000 habitants; la proportion serait de 335 pour l'ensemble de la population.

Il résulte de ce document, rapproché de ceux que nous avons donnés pour les juifs du Ghetto et de Toscane, que la composition de la famille juive n'obéit pas à des règles fixes.

Mais c'est surtout au point de vue des professions que les deux populations présentent, comme nous allons le voir, les différences les plus caractérisées :

Population.	Agriculture, jardinage et industrie agricole.	Industrie (grande et petite).	Commerç. Domesticité.	Professions libérales et fonctions commerciales.	Rentiers et pensionnaires.	Vivant de ressources qui leur sont étrangères.	Indigents et mendians.
Juive . . . .	1,562	13,569	41,426	4,814	2,535	2,992	2,187 2,435
P. 100. . .	2.18	18.97	57.93	6.73	3.55	4.18	6.46
Générale . .	3,429,056	3,104,483	406,767	256,141	168,702	180,561	330,003
P. 100. . .	43.53	39.41	5.17	3.25	2.15	2.30	4.19

La signification de ce tableau est claire et précise : les juifs exercent à peu près exclusivement les professions industrielles et commerciales, et nous avons lieu de croire qu'il en est de même dans le reste de l'Europe. Pour nous, ce fait s'explique par la situation légale qui leur a été longtemps faite, c'est-à-dire par la défense de posséder des propriétés foncières, défense qui subsiste encore dans une partie de l'Allemagne, en Turquie, dans les provinces moldo-valaques, etc.; puis, par l'état précaire dans lequel ils ont vécu jusqu'au commencement de ce siècle, placés qu'ils étaient sous le coup d'une perpétuelle menace d'expulsion et de confiscation. De là, pour eux, la nécessité de mobiliser leur fortune, de manière à pouvoir s'expatrier à bref délai avec le moins de préjudice possible pour eux.

Les juifs se répartissent et s'accroissent très-inégalement dans les diverses provinces de la Prusse, comme l'indique le tableau ci-après :

Provinces.	Habitants pour 1 juif en 1861.	Accroissement p. 100 de 1816 à 1861.	Période de doublement.
Prusse. . . . .	76	154.26	21
Posen . . . . .	20	39.14	85
Brandebourg . . . . .	80	279.74	11 1/2
Poméranie . . . . .	111	379.83	8 1/4
Silésie. . . . .	83	153.86	24
Saxe. . . . .	360	86.47	36
Westphalie . . . . .	97	75.23	42
Rhin. . . . .	94	94.72	33
Hohenzollern . . . . .	68	»	»

Ainsi, c'est dans la province polonaise de Posen qu'ils sont en plus grand nombre; puis dans le Hohenzollern, dans la Prusse, le Brandebourg et la Silésie. On en trouve peu dans les provinces du Rhin, de Westphalie, et moins encore dans la Poméranie et la Saxe. — C'est dans la Poméranie, le Brandebourg (Berlin), la Prusse, la Silésie et le Rhin, qu'ils se sont accrus le plus rapidement; dans la Westphalie et surtout dans le duché de Posen, qu'ils ont fait le moins de progrès. On ne saurait s'expliquer la variété de ces mouvements que par une connaissance exacte, d'abord des diverses phases de la législation qui a régi les juifs dans chacune des provinces de la Prusse, puis des modifications dont la situation économique de ces provinces a pu être l'objet.

*Royaume-Uni.* — a) Angleterre. On ne connaît pas le nombre des israélites dans cette partie du Royaume-Uni. L'auteur d'un travail sur les *juifs dans l'Europe occidentale*, inséré au numéro d'avril 1863 de la *Revue de Westminster*, croit pou-

voir l'évaluer à 40,000 au moins (2 p. 1,000 habitants), dont 25,000 à Londres. — b) Écosse. Le recensement des cultes n'a jamais été opéré dans ce pays. — c) Irlande. On y a recensé 322 juifs en 1861, soit 0.6 p. 1,000 habitants.

*Russie.* — Sur 1,000 habitants de la Russie d'Europe, en 1858, 25 étaient israélites. La Crimée est la province qui en renferme le plus. En Pologne, sur 4,696,919 habitants, en 1858, on a recensé 599,875 juifs; c'est 128 p. 1,000 habitants, proportion sensiblement plus élevée que dans tous les autres États dont l'énumération précède. Cette agglomération des juifs en Pologne se reproduit dans les provinces qui en ont été distraites et notamment dans le duché de Posen (comme nous l'avons vu) et dans la Galicie (Autriche). Elle s'explique par la protection que les rois de Pologne leur avaient accordée et qui s'est prolongée pendant plusieurs siècles.

D'après une note du *Moniteur* du 24 septembre 1866, le nombre des israélites s'était accru comme il suit, en Pologne, de 1863 à 1865 :

En 1863, on avait recensé 653,505 israélites, dont 316,348 du sexe masculin, et 337,157 du sexe féminin. — En 1865, un nouveau dénombrement avait porté leur nombre à 759,768. C'est un accroissement absolu de 106,263 et relatif de 16 p. 100. Un accroissement aussi considérable en deux années, alors que la population générale est au moins restée stationnaire, par suite de la guerre désastreuse de 1863, ne peut s'expliquer, si le document est exact, que par une forte immigration.

*Scandinavie.* — a) Danemark. D'après le dénombrement de 1855, on y comptait, sur 1,000 habitants, 3.23 israélites. — b) Suède. On y a recensé 0.25 juif sur 1,000 habitants en 1855.

Nous ne connaissons pas le chiffre de la population juive en Norvège.

*Suisse.* — En 1850, il n'y existait qu'un seul israélite sur 1,000 habitants; cette proportion s'élevait à 1.7 en 1860.

*Turquie* (d'Europe). — On lit dans le recueil allemand le *Fortschritt* (1854, p. 135), qu'à une date non indiquée, ce pays renfermait 16.3 juifs sur 1,000 habitants. Si l'on appliquait à la Turquie le rapport afférent à l'Autriche (1 juif sur 33 habitants), le premier de ces deux pays devrait en compter environ 450,000. Les juifs de la Turquie se divisent, quant à l'origine, en juifs polonais et espagnols. Les premiers habitent la Turquie proprement dite avec les États vassaux (moins la Moldavie); les seconds, arrivés plus tard, se trouvent en majorité en Moldavie et habitent surtout les villes de Jassy, Botoschani, Piatra, etc. Ils ont émigré, principalement sous le prince Stourdza, de la Transylvanie, de la Galicie et des autres parties de l'ancien royaume de Pologne.

Le tableau ci-après résume, en chiffres absolus, la répartition de la race juive en Europe, dans ces dernières années :

Pays.	Époques.	Population totale.	Nombre des juifs.	Habitants pour 1 juif.
Allemagne <sup>1</sup> . . . . .	1855	13,820,430	131,555	105
Angleterre. . . . .	1861	20,066,224	45,000 <sup>2</sup>	446
Autriche <sup>3</sup> . . . . .	1857	34,615,466	1,048,147	33
Belgique . . . . .	1846	4,337,196	1,336	333

1. Moins la Prusse et l'Autriche, quelques principautés et les villes libres.

2. Évaluation.

3. Après le traité de Zurich.

Pays.	Époques.	Population totale.	Nombre des Juifs.	Habitants pour 1 juif.
France . . . . .	1864	37,751,857 <sup>1</sup>	88,540	426
Hollande <sup>2</sup> . . . . .	1860	3,293,577	63,427	52
Irlande . . . . .	1861	5,776,972	322	17,910
Italie <sup>3</sup> . . . . .	(*)	9,063,094	23,305	412
Pologne . . . . .	1858	4,696,919	599,875	7
Prusse . . . . .	1864	19,254,649	262,001	73
Russie . . . . .	1858	59,300,256	1,125,784	42
Scandinavie <sup>4</sup> . . . . .	1855	6,108,045	9,201	664
Suisse . . . . .	1860	2,510,494	4,216	595
Turquie . . . . .	?	15,910,000	260,000	61
<b>Totaux et moyenne . . . . .</b>		<b>236,505,179</b>	<b>3,962,709</b>	<b>59.6</b>

Deux pays ne figurent pas dans cette nomenclature, l'Espagne et le Portugal. Bien que nous manquions de renseignements officiels sur ce point, nous n'hésitons pas à croire que les juifs y sont nombreux. Georges Barrow, dans un livre qui fit, à son apparition, une profonde sensation en Angleterre (*The Bible in Spain*), établit sans réplique que l'élément judaïque est encore aujourd'hui considérable dans la péninsule ibérique. Cet auteur va même jusqu'à affirmer que *le sang juif est profondément mêlé à la population tout entière, sans distinction de classe.*

L'inégale répartition des israélites en Europe ne s'explique pas, comme on pourrait le croire, par la différence des régimes civils et politiques auxquels ils y sont soumis. C'est ainsi qu'ils sont très-nombreux en Autriche, dans les provinces moldo-valaques, en Turquie et en Russie (Pologne comprise), pays où ils ne jouissent encore que d'une partie des droits civils ou politiques. Ils sont en petit nombre, au contraire, en France, en Belgique, en Hollande, en Italie, dans le grand-duché de Bade, en Wurtemberg et en Danemark, où leur assimilation à la population indigène, au point de vue de l'exercice de ces droits, est complète.

Rappelons, à ce sujet, que les deux seuls pays de l'Europe où aucune concession de cette nature ne leur a encore été faite, sont l'Espagne et la Norvège, ces deux dernières citadelles de l'intolérance catholique et protestante.

## II. Du mouvement annuel de la population juive d'après les relevés de l'état civil.

Le mathématicien Christophi-Bernouilli (de Berne) a, le premier, mis en relief les écarts que présentent les populations juive et chrétienne en ce qui concerne ce que nous appellerons, avec les statisticiens allemands, les phénomènes de *biostatique*. Se fondant sur des documents publiés, pour la période 1822-1837, par M. J. Hoffmann, directeur du bureau de statistique de Prusse, il écrivait, en 1841, ce qui suit: «L'accroissement de population résultant de l'excédant des naissances sur les décès est plus élevé chez les juifs que chez les chrétiens (1.4 p. 100 au lieu de 1 environ). Cette différence est d'autant plus remarquable, qu'elle procède d'une moindre mortalité, la fécondité des juifs n'étant que de 1 naissance pour 28 habitants (au lieu de  $\frac{1}{25}$ ) et leur mortalité seulement de  $\frac{1}{16}$  (au lieu de  $\frac{1}{34}$ ).

1. Annexions comprises.

2. Moins le Luxembourg.

3. États romains, Toscane, Piémont.

4. 1853 pour les États romains, 1854 pour la Toscane, 1858 pour le Piémont.

5. Danemark avec les duchés et Suède.

«Maintenant, comme les juifs se marient généralement de bonne heure et que les naissances naturelles sont rares chez eux, il est vraisemblable qu'ils se marient moins à nombre égal d'habitants, et que leur fécondité légitime est inférieure à celle du reste de la population. — La majorité des juifs étant pauvre, on doit attribuer leur faible mortalité en grande partie à leur sobriété ou au soin avec lequel ils évitent toute fatigue corporelle. Les relevés des registres de l'état civil indiquent également que les juifs : 1° ont moins de morts-nés que les chrétiens; 2° qu'ils perdent moins d'enfants dans la première année de la naissance; 3° qu'ils ont plus de décès de 70 ans et au-dessus.» (*Handbuch der Populationistik*, 1841, p. 357.)

*Prusse.* — C'est en Prusse que le mouvement de l'état civil a été étudié séparément et avec le plus de soin pour les populations juive et chrétienne. En nous reportant à la publication officielle qui a pour titre : *Tabellen, etc., für 1849*, nous trouvons les renseignements ci-après sur les naissances, mariages et décès des juifs, comparés aux évangélistes et catholiques. Ces renseignements se rapportent à la période, déjà un peu ancienne, 1831-1849; mais nous verrons qu'ils sont confirmés par les documents officiels récents.

1° *Fécondité générale*, ou nombre d'habitants pour 1 naissance. — Elle a oscillé ainsi qu'il suit de 1831 à 1849 :

Années.	Évangélistes.	Catholiques.	Israélites.
1831 . . . . .	26.54	26.52	30.01
1834 . . . . .	24.46	23.96	27.80
1837 . . . . .	25.70	24.51	28.23
1840 . . . . .	26.02	24.43	27.61
1843 . . . . .	25.93	23.00	27.19
1846 . . . . .	25.92	25.34	27.39
1849 . . . . .	23.88	23.03	28.81

La moyenne déduite de ces sept années est de 25.49 pour les évangélistes, de 24.68 pour les catholiques, et de 28.15 pour les juifs. En d'autres termes, on a compté, en Prusse, pour la période ci-dessus et pour 100 habitants, 3.92 naissances chez les premiers, 4.05 chez les seconds, 3.55 chez les derniers.

On sait que, dans les populations complètement stationnaires et dont les décès se produisent aux mêmes âges, le rapport des naissances aux habitants indique exactement la durée de la vie moyenne. Si ce mode de calcul pouvait être appliqué à celles qui nous occupent, les juifs auraient trois années de vie moyenne de plus que les chrétiens.

2° *Naissances légitimes et naturelles.* — Nous avons vu que Bernouilli attribue aux chrétiens plus de naissances naturelles qu'aux juifs. Voici les documents officiels sur ce point; ils indiquent le nombre de naissances totales pour 1 naissance naturelle :

Années.	Évangélistes.	Catholiques.	Israélites.
1831 . . . . .	11.27	16.48	54.21
1834 . . . . .	10.97	16.05	54.68
1837 . . . . .	11.32	16.76	45.78
1840 . . . . .	11.57	16.73	47.61
1843 . . . . .	10.92	16.43	47.07
1846 . . . . .	10.87	16.09	43.83
1849 . . . . .	10.78	16.35	40.09

La différence, comme on le voit, est très-considérable entre les deux races, et la moralité juive, ainsi mesurée, est sensiblement supérieure à celle des chrétiens. Disons, en passant, que le tableau qui précède met en évidence ce fait assez curieux, que le rapport afférent aux catholiques est à peu près invariable, tandis qu'il se produit un certain relâchement dans les mœurs des évangélistes et des juifs.

3° *Rapport sexuel* (nombre de garçons pour 100 filles) *dans les naissances*. — D'après Hoffmann, le rapport sexuel aurait été très-élevé chez les juifs prussiens de 1830 à 1834 (111 garçons pour 100 filles, et 106 seulement dans la population chrétienne). Mais cette différence a disparu avec les années. Ainsi, de 1849 à 1852, on ne trouve plus que 106.9 garçons dans les naissances juives, et 105.78 dans les naissances des chrétiens. Nous verrons même que, plus tard (1859-1861), les juifs ne comptent que 104.7 garçons, et les chrétiens 106. Cette diminution du rapport sexuel chez les juifs est très-remarquable; mais, dans l'état actuel des observations sur la matière, il est à peu près impossible de l'expliquer. Le rapport sexuel dans les naissances naturelles des juifs prussiens serait, d'après M. Wappæus (*Bevölkerungsstatistik*, 1849), exceptionnellement élevé, contrairement à toutes les observations faites jusqu'à ce jour. D'après ce savant, sur 811 naissances naturelles juives, de 1849 à 1852, 440 étaient masculines et 371 féminines; c'est 118.5 garçons pour 100 filles.

4° *Morts-nés*. — Bernouilli n'attribue aux juifs qu'un très-petit nombre de *morts-nés* ou d'enfants décédés avant, pendant et peu d'instant après l'accouchement. Voici les renseignements publiés sur ce point par Hoffmann: sur 107,690 naissances juives, de 1822 à 1840, on n'aurait compté que 2,724 morts-nés, ou 1 sur 39.5 naissances. Pour le reste de la population prussienne, sur 12,478,271 naissances, de 1816 à 1841, le nombre des morts-nés aurait été de 416,760, soit un peu moins de 1 sur 30. En 1849, nous trouvons 1 mort-né pour 24.64 naissances légitimes parmi les évangélistes, sur 27.24 parmi les catholiques et seulement sur 71.32 parmi les juifs. Dans les naissances naturelles, le rapport des morts-nés s'établit ainsi qu'il suit: 1 sur 17.86 naissances parmi les évangélistes, sur 20.05 parmi les catholiques, sur 26.43 parmi les juifs. Ainsi, que les naissances soient légitimes ou naturelles, la femme juive paraît arriver plus heureusement au terme de sa gestation que la femme chrétienne.

5° *Mariages*. — A population égale, les juifs se marient en moins grand nombre que les chrétiens, ainsi que l'avait remarqué Hoffmann et que l'indique le tableau ci-après (nombre d'habitants pour 1 mariage):

Années.	Évangélistes	Catholiques.	Israélites.
1831 . . . . .	129.21	136.02	155.12
1834 . . . . .	102.76	103.90	129.94
1837 . . . . .	110.02	109.38	142.20
1840 . . . . .	112.08	113.61	127.58
1843 . . . . .	107.97	113.19	123.21
1846 . . . . .	112.36	122.93	134.54
1849 . . . . .	107.77	111.40	174.92

Cette différence peut s'expliquer de deux manières: d'abord par ce fait que les juifs, ne se mariant guère qu'entre eux (les mariages mixtes étant très-rares, surtout en Prusse), ont un choix sensiblement plus limité que les autres habitants du même

pays; puis, par cette circonstance que, plus prévoyants, ils ne se décident à fonder une nouvelle famille que lorsque, par leurs économies, ils se sont mis en mesure de faire face aux charges qu'elle entraîne. Cette dernière considération semble trouver sa justification dans la moindre fécondité de leurs mariages, dont nous parlons plus loin.

Cette moindre fécondité des mariages juifs est d'autant plus remarquable, qu'ils épousent, en général, de plus jeunes femmes que les chrétiens. Voici les faits, sur ce point, de 1831 à 1842. Il importe, à ce sujet, de savoir que les statistiques officielles de l'état civil en Prusse divisent les mariages, au point de vue de l'âge des époux, en trois grandes catégories: 1<sup>o</sup> les mariages contractés à l'âge de fécondité (*rechtzeitige*); 2<sup>o</sup> les mariages tardifs (*verspätete*); 3<sup>o</sup> les mariages qui ne sauraient être féconds. Les premiers sont contractés de 18 à 45; les seconds de 45 à 60; les troisièmes au-dessus de 60 ans. Le tableau ci-après indique, pour 100 mariages et pour les trois populations, le rapport des mariages aux âges de la fécondité :

Années.	Évangélistes	Catholiques.	Israélites.
1831 . . . . .	74.58	67.51	76.14
1834 . . . . .	75.78	70.30	73.86
1837 . . . . .	76.57	70.94	82.03
1840 . . . . .	78.09	73.44	83.15
1843 . . . . .	78.91	75.14	82.57
1846 . . . . .	79.87	75.83	83.16
1849 <sup>1</sup> . . . . .	76.97 <sup>1</sup>	72.69 <sup>1</sup>	77.64 <sup>1</sup>

6<sup>o</sup> *Décès.* — On sait qu'il existe un rapport très-étroit (un rapport de cause à effet) entre les naissances et les décès, en ce sens que la mortalité des nouveau-nés étant très-grande, plus ils seront nombreux, plus la mortalité générale sera élevée. Nous indiquons dans le tableau ci-après, pour les deux races et les mêmes années, cette influence de la fécondité sur la mortalité, indirectement d'abord par le rapport des naissances à la population, puis directement par le rapport des décès aux naissances.

Années.	Évangélistes.		Catholiques.		Israélites.		Décès par 100 naissances.		
	Naissances p. 100 hab.	Décès p. 100 hab.	Naissances p. 100 hab.	Décès p. 100 hab.	Naissances p. 100 hab.	Décès p. 100 hab.	Évan- géliques.	Catho- liques.	Israélites.
1831 . . . . .	3.77	3.47	3.77	3.69	3.33	3.07	92.0	97.9	92.2
1834 . . . . .	4.08	3.15	4.17	3.13	3.60	2.10	77.2	75.1	58.3
1837 . . . . .	3.89	3.01	4.08	3.29	3.54	2.33	82.7	80.6	65.8
1840 . . . . .	3.85	2.74	4.10	2.89	3.62	1.95	71.2	70.5	53.9
1843 . . . . .	3.86	2.79	4.00	3.04	3.67	2.07	72.3	76.0	56.4
1846 . . . . .	3.86	2.89	3.95	3.05	3.65	2.06	74.9	77.2	56.5
1849 . . . . .	4.18	2.91	4.35	3.31	3.47	2.45	69.6	76.1	70.6
Moyennes.	3.93	2.99	4.05	3.20	3.55	2.29	76.1	79.0	61.5

D'après ces moyennes, pour un nombre égal d'habitants (dont nous supposons la composition identique au point de vue des âges), les naissances sont supérieures aux décès de 0.94 pour les évangélistes, de 0.85 seulement pour les catholiques et de 1.26 pour les juifs. Cette conclusion dans le sens d'une plus grande longévité de la race juive, est confirmée par le rapport direct des naissances aux décès,

---

1. La diminution des mariages de cette catégorie en 1840 se reproduit pour l'ensemble des mariages. Elle est due au choléra et aux troubles politiques de cette année. Le tableau ci-dessus permet de constater qu'au fur et à mesure que les vides faits par la guerre dans la population masculine de 20 à 40 ans disparaissent, les mariages à ces âges s'accroissent.

qui indique que, pour un nombre égal de naissances, ou à fécondité égale, les juifs ont également une moindre mortalité.

La supériorité de vitalité des juifs est encore démontrée par les tables des décès par âge. Si l'on suppose un instant que les populations que nous étudions sont complètement stationnaires, et que leur coefficient de mortalité à chaque âge ne se modifie pas, ces tables de décès deviennent de véritables tables de mortalité, à l'aide desquelles nous pouvons déterminer les survivances à chaque âge, et, par conséquent, la vie moyenne et probable également à chaque âge. Voici, pour la période 1849-1857 (huit années), le résultat de nos calculs dans ce sens :

I. Table de survivance pour 10,000 naissances. II. Vies moyennes à chaque âge pour 10,000.

	Évan- gélites.	Catho- liques.	Israélites.	II. Vies moyennes à chaque âge pour 10,000.						
				Évan- gélites.		Catho- liques.		Israélites.		
				Ans.	Mois.	Ans.	Mois.	Ans.	Mois.	
Survivants . . . . .	10,000	10,000	10,000	A la naissance . . . . .	27	6	26	6	30	6
1 an . . . . .	7,421	7,541	7,829	A 1 an . . . . .	35	11	34	»	37	10
3 ans . . . . .	6,188	6,203	6,451	A 3 ans . . . . .	40	11	39	1	43	8
5 . . . . .	5,633	5,661	5,927	5 . . . . .	42	5	40	9	45	9
7 . . . . .	5,414	5,364	5,609	7 . . . . .	42	6	40	11	46	»
10 . . . . .	5,184	5,094	5,347	10 . . . . .	41	4	40	1	45	2
15 . . . . .	5,009	4,871	5,141	15 . . . . .	38	8	37	10	42	11
20 . . . . .	4,776	4,603	4,822	20 . . . . .	34	5	33	10	39	»
25 . . . . .	4,498	4,320	4,613	25 . . . . .	31	5	30	10	36	2
30 . . . . .	4,198	4,005	4,315	30 . . . . .	28	5	28	2	33	6
35 . . . . .	3,875	3,666	3,981	35 . . . . .	25	8	25	6	31	1
40 . . . . .	3,548	3,311	3,641	40 . . . . .	22	9	22	9	28	8
45 . . . . .	3,218	3,000	3,343	45 . . . . .	19	10	20	»	26	1
50 . . . . .	2,278	2,677	3,048	50 . . . . .	16	11	17	2	23	4
55 . . . . .	2,476	2,291	2,711	55 . . . . .	14	3	14	7	20	11
60 . . . . .	2,061	1,926	2,370	60 . . . . .	11	7	11	11	18	7
65 . . . . .	1,576	1,457	1,954	65 . . . . .	9	5	10	»	11	11
70 . . . . .	1,094	1,038	1,532	70 . . . . .	7	5	8	»	9	6
75 . . . . .	639	622	1,025	75 . . . . .	6	»	6	7	8	»
80 . . . . .	299	322	619	80 . . . . .	4	11	5	5	6	6
85 . . . . .	107	127	305	85 . . . . .	4	3	5	»	5	8
90 . . . . .	25	42	128	90 . . . . .	3	»	3	»	5	»
100 . . . . .	0	0	0	100 . . . . .	1	»	1	»	1	»

En jetant un coup d'œil rapide sur la première de ces deux tables, on constate qu'à tous les âges, les juifs ont un plus grand nombre de survivants que les évan-gélistes et les catholiques. Leur vie moyenne à tous les âges est également plus élevée.

Hoffmann (*Petits écrits économiques*) avait déjà constaté que, sur 104,966 enfants juifs, nés vivants en Prusse, de 1822 à 1840, 13,941, ou 1 sur 7.5, étaient décédés dans la première année de leur naissance. Sur 12,061,511 enfants chrétiens, 2,059,676, ou 1 sur 6, avaient succombé au même âge.

Les renseignements qui précèdent remontent tous (sauf celui qui concerne les décès par âge) à une date un peu ancienne. Nous avons voulu nous assurer s'ils sont confirmés par des faits plus récents. L'affirmative résulte des rapports ci-après que nous avons déduits d'une période décennale comprenant les années 1849, 1850, 1851, 1852, 1853, 1854, 1855, 1859, 1860 et 1861, sauf en ce qui concerne les naissances naturelles par sexe et les morts-nés également par sexe, qui se rapportent à la période décennale 1849-1855 :



	Évangélistes.	Catholiques.	Israélites.
Habitants pour 1 naissance . . . . .	25.37	21.60	28.92
Naissances pour 100 habitants . . . . .	3.94	4.07	3.46
Rapport sexuel (légitimes. . . . .	106.08	106.59	106.28
dans			
naturelles . . . . .	104.62	103.95	120.76
de morts-nés . . . . .	132.90	131.87	124.78
Morts-nés (légitimes. . . . .	4.03	3.24	1.30
pour			
naturelles . . . . .	5.44	4.88	2.85
100 naissances (totales . . . . .	4.13	3.34	1.34
Naissances naturelles pour 100 naissances. .	8.93	6.00	3.02
Habitants pour 1 décès . . . . .	35.14	24.60	43.84
Décès pour 100 habitants . . . . .	2.85	4.07	2.34
Décès masculins pour 100 féminins . . . . .	108.12	105.78	107.49
Décès pour 100 naissances . . . . .	72.20	74.30	53.70
Habitants pour 1 mariage. . . . .	107.39	122.13	130.43
Mariages pour 100 habitants . . . . .	0.93	0.82	0.77
Enfants pour 1 mariage. . . . .	3.85	4.67	4.37

Ces rapprochements sont concluants. Les juifs dans ces dernières années, comme à des époques plus éloignées, ont: 1° une moindre natalité ou fécondité générale; 2° un moindre nombre de morts-nés; 3° moins de naissances naturelles; 4° une moindre mortalité par rapport, soit à la population, soit aux naissances; 5° un moindre nombre de mariages. On remarque que leur fécondité légitime, légèrement inférieure à celle des catholiques, est notablement plus forte que celle des évangélistes. — Parmi les autres particularités de la race juive dans le même ordre de faits, signalons: 1° l'énorme prédominance du sexe masculin dans les naissances naturelles que nous avons déjà constatée pour la période 1831-1849; 2° l'infériorité relative du rapport sexuel des morts-nés; 3° le petit nombre relatif de morts-nés dans les naissances naturelles.

Des recherches faites isolément dans quelques localités du même pays (Prusse) conduisent aux mêmes résultats.

Voici ce que le docteur Grætzen, directeur du service hospitalier de la ville de Breslau, écrivait, à ce sujet, dans son rapport sur l'état sanitaire de cette ville pendant l'année 1853: « Nous avons dit que le rapport des naissances à la population est plus favorable pour les juifs que pour les autres habitants, et leur mortalité moindre. On en trouve la preuve dans ce fait que, pour les premiers, l'excédant des naissances sur les décès est de 50 par an, ce qui indique un accroissement annuel de 1.65 p. 100 plus élevé que pour l'ensemble de la ville. La différence est encore plus grande pour les naissances naturelles. Chez les juifs, en effet, on n'en compte que 1 sur 48 naissances totales, tandis que, pour l'ensemble de la population, le rapport est dix fois plus élevé. Même résultat en ce qui concerne la mortalité. Tandis que, dans la période 1849-1852, elle a été, dans la ville, par suite de deux fortes épidémies, de 1 sur 24.3 habitants, elle n'a pas dépassé pour les juifs 1 sur 38.

En dehors de la Prusse, les renseignements sur le mouvement de l'état civil juif, quoique moins nombreux et moins concluants, sont cependant généralement conformes à ceux qui précèdent.

*Russie.* — En Russie, d'après une moyenne déduite des années 1852, 1855, 1856, 1858 et 1859, on a compté, par an, le nombre ci-après de naissances, de décès et de mariages: 1° pour la population totale (moins la Finlande et la Pologne); 2° pour la population juive:

	Naissances.			Décès.			Mariages.	Population moyenne.
	Garçons.	Filles.	Total.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Total.		
Population { totale . . .	1,494,944	1,421,190	2,916,134	1,071,562	1,075,937	2,148,799	590,992	62,880,843
israélite . . .	27,416	23,131	50,547	21,423	19,458	40,881	11,767	1,480,843

En soumettant (sans en discuter l'exactitude) ces données numériques au calcul, on trouve 21.4 habitants pour 1 naissance dans la population générale, et 28.3 seulement parmi les juifs. Leur fécondité est ici également beaucoup moindre que celle des autres races. Le taux mortuaire (habitants pour 1 décès) qui n'est, pour eux, que de 35, s'élève pour l'ensemble de l'empire à 29.6. En rapportant naissances et décès à un même nombre d'habitants (100), on trouve les nombres ci-après :

	Naissances.	Décès.
Population { totale . . . .	4.94	3.38
israélite . . .	4.38	2.80

Il en résulte que, pour 100 habitants, les Russes ont un excédant de 1.56 naissances sur les décès, et les juifs, malgré leur faible fécondité, de 1.58. En d'autres termes, les premiers ont 68.4 décès p. 100 naissances, et les seconds seulement 63.9.

Le rapport sexuel dans les naissances des deux races est sensiblement différent : 105.19 garçons pour 100 filles chez les Russes, et 118.52 chez les juifs. Ce dernier rapport, que nous avons déjà trouvé en Prusse, mais pour des années anciennes, ne résulte ici que d'un très-petit nombre d'observations; il ne mérite donc pas une entière confiance. A plus forte raison, n'hésitons-nous pas à rejeter, au moins jusqu'à plus amples observations, comme tout à fait anormal, le rapport sexuel ci-après que nous trouvons dans un rapport de M. Reidhardt, secrétaire du comité statistique pour le gouvernement de Saint-Petersbourg. (*Calendrier de Saint-Petersbourg* pour 1869.)

*Naissances en 1867.*

	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons p. 100 filles.
Naissances { totales . . . .	10,129	9,751	19,880	103.2
israélites . . .	151	78	229	193.6

Il est assez remarquable que, d'après le même document, le rapport sexuel est également très-élevé dans les naissances des catholiques-romains (144 garçons pour 100 filles).

Le mémoire de M. Reidhardt contient un nouveau et curieux témoignage de la supériorité de la vitalité juive sur celle des races autochtones. Tandis que, pour l'ensemble de la population de la ville, on compte plus de décès que de naissances, ce qui indique qu'elle ne s'accroît que par l'immigration, la race juive se propage et s'étend par l'excédant de sa fécondité sur sa mortalité. En effet, le document russe lui attribue 229 naissances pour 176 décès, soit 130 naissances pour 100 décès.

Comme en Prusse, les juifs se marient moins en Russie que le reste de la population; mais la différence peut s'expliquer par cette circonstance que la législation spéciale qui les régit dans ce pays limite le nombre des localités où ils peuvent s'établir, et, sauf erreur, le chiffre de population qu'ils ne peuvent y dépasser. De là, un très-grave obstacle au mariage et une sorte de limite forcée à leur fécondité. En fait, on compte, en Russie, 1 mariage pour 105.5 individus de la population générale, et pour 121.6 juifs. C'est à ce petit nombre de mariages et, en outre, à

leur faible fécondité, qu'il faut attribuer l'écart entre les deux populations au point de vue de la natalité (rapport des naissances aux habitants). En supposant légitimes toutes les naissances du tableau ci-dessus, on trouve, en effet, qu'il naît 3.47 enfants par mariage juif, et 5.29 par mariage russe. Le rapport sexuel dans les décès des Russes et des juifs présente un écart très-caractéristique. Tandis qu'il meurt plus de femmes que d'hommes chez les premiers (100 : 99.66), c'est le phénomène contraire qui se produit chez les seconds (110 décès masculins pour 100 féminins). Les documents officiels ne jettent aucune lumière sur une différence aussi sensible.

*(La fin au prochain numéro.)*

---